

Chers membres du Comité de Validation,

Le Groupe multipartite de l'ITIE au Royaume-Uni a été heureux de recevoir le rapport final de Validation du Secrétariat international (le 28 août 2019), et a eu l'occasion d'en discuter les conclusions au cours de notre dernière réunion (le 2 septembre 2019). Nous attendons avec intérêt la confirmation des conclusions du processus de Validation issue des délibérations de votre Comité, et son approbation officielle par le Conseil d'administration de l'ITIE.

Comme vous le savez, le Royaume-Uni a été l'élément moteur de l'établissement de l'ITIE, et il reste l'un de ses principaux partisans, travaillant avec et à travers elle pour accroître la transparence au niveau mondial. Et depuis 2014, le Groupe multipartite du Royaume-Uni s'est révélé être un forum précieux pour le gouvernement, la société civile et les entreprises pour garantir une plus grande transparence ainsi que son maintien dans nos industries extractives au niveau national.

Comme indiqué dans notre réaction au projet de rapport de Validation (présenté au Validateur le 2 juillet 2019), le Groupe multipartite est de manière générale satisfait des conclusions auxquelles est parvenue la Validation. Nous pensons que nous avons réalisé des progrès significatifs par rapport à la Norme et que nous sommes en fait proches de l'obtention d'une note pleinement satisfaisante. Nous espérons être en mesure de faire rapidement l'objet d'une revalidation, afin de pouvoir atteindre cette note.

Toutefois, je vous écris au nom du Groupe multipartite pour exprimer notre grande préoccupation à propos d'un élément particulier de la Validation – l'évaluation à l'effet que nous avons réalisé des progrès « inadéquats » relativement à l'Exigence 1.3 – *la participation de la société civile* – et attirer l'attention du Comité sur les développements significatifs intervenus depuis le début de la Validation, il y a un an et plus.

Nous comprenons que le Conseil d'administration de l'ITIE dispose de la prérogative d'examiner les développements et les informations divulguées après le début d'une Validation, lorsque ceux-ci revêtent une importance matérielle pour l'évaluation en cours. Étant donné que l'application stricte des Règles de l'ITIE mènerait à la suspension du Royaume-Uni en tant que pays de mise en œuvre si l'évaluation relative à l'Exigence 1.3 était maintenue, il s'agit là clairement d'une considération importante et d'une grave préoccupation pour notre Groupe multipartite.

Nous maintenons notre contestation de l'observation qui paraît à la page 9 du rapport de Validation, selon laquelle « *la société civile n'a pas été engagée de manière substantielle ou significative dans la mise en œuvre de l'ITIE au Royaume-Uni jusqu'ici* », et nous sommes très déçus du fait que celle-ci n'a pas été enlevée du texte de ce rapport. Comme nous l'avons fait remarquer dans la réponse que nous apportée au projet de Validation, cette déclaration est inexacte dans les faits : depuis que le Groupe multipartite a été mis sur pied, la participation et la représentation de la société civile, tant au sein du Groupe multipartite que dans ses groupes de travail, ont été fortes la plupart du temps. Toute une panoplie de groupes de la société civile, représentant tant les ONG internationales que les intérêts nationaux, a participé et a été active au sein du Groupe multipartite depuis sa création jusqu'à la fin de l'année 2017, comme le montrent les procès-verbaux des 25 réunions du Groupe multipartite tenues pendant cette période, et ainsi qu'il a été reconnu dans le rapport initial du Secrétariat international, qui a évalué les progrès comme « significatifs ».

Le Groupe multipartite reconnaît que la représentation de la société civile au cours de l'année 2018 n'a pas été aussi large et active que nous ne l'aurions souhaité. Toutefois, ceux des groupes qui avaient décidé de se retirer du Groupe multipartite au cours de 2018 ont maintenu un dialogue actif avec le secrétariat du Groupe multipartite, ce qui a finalement abouti à un accord sur un cadre révisé pour la représentation de la société civile. Ce cadre jouit maintenant d'un large soutien de la part de tous les groupes de la société civile, et il a été adopté par le Groupe multipartite en mai 2019. Grâce à ce cadre, le Réseau de la société civile (RCS) réintégrera sa fonction de coordination, bien qu'avec un certain nombre de changements apportés à ses principes, y compris celui consistant à encourager activement la représentation des communautés locales. Le RCS procède actuellement au recrutement d'un coordonnateur de réseau, les délais

pour les soumissions de candidature au poste en question expirant le 30 septembre prochain. Une fois qu'un individu approprié aura été recruté, le coordonnateur facilitera un processus participatif parmi les organisations de la société civile et les citoyens du Royaume-Uni visant à la nomination de nouveaux représentants de la société civile au Groupe multipartite.

Tout cela représente des progrès significatifs et contribuera à garantir un processus organisé et équitable en matière de représentation de l'ITIE permettant à la fois aux organisations et aux représentants des communautés locales de participer. Notre Groupe multipartite estime que cela nous mettra en position d'obtenir une note « progrès satisfaisants » lors de notre prochaine Validation.

Entre-temps, un certain nombre de personnes représentant une série d'ONG ainsi que des intérêts communautaires siègent pour le compte du collège au Groupe multipartite, suite à un accord mutuel. Cette représentation comprend celle des principales organisations de la société civile (Institut de gouvernance des ressources naturelles, Publiez ce que vous payez, Global Witness et Transparency International), un universitaire et une personne venant d'un secteur touché par les industries extractives. Des détails complets sont disponibles à cet égard sur [notre site Web](#). Les membres intérimaires participent activement aux travaux du Groupe multipartite et de ses sous-groupes.

Le Groupe multipartite croit donc fermement que la note « progrès inadéquats » constitue une évaluation extrêmement dure sur le compte de la représentation de la société civile au sein de l'ITIE du Royaume-Uni – tant pour une grande partie de la période concernée jusqu'au moment de la Validation, que pour celle qui a suivi. Nous demandons respectueusement au Comité de Validation d'utiliser de sa latitude de discrétion pour tenir compte des progrès considérables accomplis depuis le début du processus de Validation. Elle contribuera également à garantir que la Validation fournit une évaluation raisonnablement à jour, suite aux retards importants rencontrés dans la finalisation de l'évaluation initiale.

Nous voudrions également porter à l'attention du Comité deux autres questions :

- Concernant l'Exigence 3.2 – les données relatives à la production, le Validateur a fait ressortir dans sa réponse à nos commentaires que, depuis l'évaluation initiale, le Groupe multipartite a pris des mesures pour combler les lacunes qui avaient été soulignées. Le Groupe multipartite souhaite donc demander au Comité de considérer la possibilité de relever le niveau des progrès accomplis à ce propos à « satisfaisants », compte tenu des nouvelles informations fournies dans la réponse du Groupe multipartite.
- Nous avons été déçus de constater qu'il reste quelques imprécisions de base concernant les taux d'imposition pratiqués au Royaume-Uni dans le rapport final du Validateur, bien que nous les lui ayons déjà fait ressortir. Les droits supplémentaires (Supplementary Charge) sont fixés à un taux de 10 %, et non pas 32 %, et la taxe sur les revenus pétroliers (Petroleum Revenue Tax) est maintenant fixée de manière permanente au taux zéro (0 %), et non pas à 50 %.

Pour résumer, le Groupe multipartite du Royaume-Uni demande respectueusement au Comité d'user de son pouvoir de discrétion pour réexaminer les points mentionnés ci-dessus. Ces points sont pleinement soutenus par tous les collègues au sein du Groupe multipartite. Nous espérons qu'une décision rapide pourra être prise à cet égard, ce qui permettra au Royaume-Uni d'avancer rapidement vers une revalidation, et – nous l'espérons – l'obtention d'une note pleinement satisfaisante.

Le secrétariat du Royaume-Uni et les membres du Groupe multipartite seront heureux de fournir tout complément d'information qui pourrait être utile aux délibérations du Comité, et nous attendons avec intérêt les conclusions qui en émaneront.

Meilleures salutations,

Matthew Ray

Président Groupe multipartite de l'ITIE au Royaume-Uni.